



COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 4 juin 2013

**CAMPAGNE DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DES CHANTIERS
SUR LA RN 11
- commune d'Usseau -
Sens Niort / La Rochelle**

Les onze directions interdépartementales des routes (DIR) organisent une action en faveur de la sécurité des agents intervenant sur la route, dans la semaine du *3 au 7 juin 2013*.

En Charente-Maritime, cette opération est menée conjointement par la gendarmerie et les agents de la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA - centre d'entretien et d'intervention de La Rochelle - district de Saintes),

**le jeudi 6 juin de 14H00 à 16H30
sur la RN11 dans le sens Niort/La Rochelle.**

La vitesse pratiquée par les usagers sera contrôlée par les forces de l'ordre au droit d'une zone de fauchage de la RN 11, dans le sens Niort/La Rochelle sur la commune d'Usseau. Pour assurer la sécurité des usagers et des intervenants, la voie de droite dans le sens Niort/La Rochelle sera neutralisée. Dans cette zone, la vitesse maximale autorisée est fixée à 90 km/h.

Une action de sensibilisation par les professionnels de la gestion et de l'exploitation de la route sera menée sur l'aire de repos d'Usseau. Les agents de la DIR Atlantique, avec l'assistance des forces de l'ordre, expliqueront aux usagers de la route et plus spécifiquement aux contrevenants l'importance du respect de la réglementation de la circulation, notamment de la vitesse à l'approche et au droit de la zone de travaux.

La direction interdépartementale des routes Atlantique (district de Saintes) est à la disposition des usagers pour tout renseignement 05 46 98 32 30.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Nathalie DEBIEN – 05.46.27.43.05 – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr

Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25 – cyril.pralong@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr

DIR Atlantique : Sylvie BONSON – 05.57.81.65.13